



Madame, Monsieur, cher élève interne,

L'Equipe de l'internat est heureuse de vous accueillir pour une nouvelle année 2020-2021 !

La rentrée scolaire est le **lundi 31 août**

**Pour nos élèves internes l'accueil se fera comme suit :**

### Les lycéens

Les 2ndes : 7h45

Les 1ères : 8h45

Les Terminales : 9h45

### Les collégiens

les 6èmes : 7h45

les 5èmes : 8h15

les 4èmes : 9h15

Les 3èmes : 8h45

Voici un livret de présentation générale de l'internat. Vous y trouverez nos coordonnées, des informations diverses, le règlement de l'élève interne.

Egalement, la réservation si besoin, du bus mis en place pour les élèves arrivant de Paris ou Rouen le lundi matin à récupérer sur le site de l'Etablissement dans les circulaires de rentrée et à envoyer au secrétariat de l'accueil le 31 août 2020 avec votre règlement.

Pour le transport avec la ligne régulière « Poissy – Saint-Adjutor » vous pouvez vous renseigner auprès de T.V.S. au 02.32.54.57.78.

La première semaine de la rentrée, des documents seront confiés à votre enfant qu'il faudra nous remettre, signés dès le lundi suivant. (autorisations diverses).

Une réunion vous est proposée le **vendredi 4 septembre** à **18h** à l'amphithéâtre du lycée.

Cordialement,

L'ensemble des Educateurs de l'internat

## **Téléphones portables et objets connectés**

(article 12 du règlement intérieur de l'internat)

Pour aller dans le sens du Ministère de la santé (temps de sommeil, etc...) et dans le souci de répondre à l'attente de nombreuses familles, l'utilisation des téléphones portables, tablettes et autres objets connectés sur l'ensemble de l'internat, sera limitée le soir.

La récupération par les éducateurs référents, dans une armoire fermée à clé, des appareils se fera à partir de 21h15 pour l'ensemble des collégiens avec un rendu le lendemain après le dîner et 22h15 pour les lycéens avec un rendu le lendemain matin après le petit-déjeuner.

Si une situation nécessitait que la famille soit contactée dans les horaires où l'enfant n'a pas son téléphone, le lien se fera par le téléphone des deux éducateurs responsables de secteur (Mme Thorel et M. Barakat).

Cette règle a été mise en application à la rentrée 2017.

Comptant sur votre collaboration et compréhension en échangeant sur ce sujet avec votre enfant.